



COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE
du 21.10.1994
ECOLE PUBLIQUE

Présents : Marcel CANONNET, Président d'honneur, Michèle BASTARD, Emile BOULIGAND, Dominique BOURDON, Bernard COUPRIE, Nicole EVIN,, Pierre FARGES, René FARGES, Marie Thé FORTIN, Marylène FUSELIER, Jacques FUSELIER, Mr et Mme GORIAUD, Gaby GOURDON, Henri HERVE, Domnin HERBRETEAU, Bernard LAVALLADE, Paulette OLLIVIER, Cecile OLLIVIER, Claude PAQUER, Hélène PELLETIER, Marc PENISSON, A. REDUREAU, Jean Michel ROBUCHON, Françoise SIMON, André THIEBAUT, Yves TOUBLANC.

Excusés : Christine MERLET, Michel MERLET, Henri MONNET, Christian MORICEAU, Y. ROUTIER, Guy GUICHON,

Ordre du jour

- Rapport annuel (Claude PAQUER)
- Rapport d'activités (Dominique BOURDON)
- Rapport des Sections :
 - Kayak (Bernard COUPRIE)
 - Piscine (Claude PAQUER)
 - Randonnées Pédestres (Paulette OLLIVIER)
 - Club Photo (Yves TOUBLANC)
 - Volley Loisirs (Michel MERLET)
- Bilan coopérative scolaire (Michèle BASTARD)
- Bilan Financier (Jacques FUSELIER)
- Budget 1993/1994 (Jacques FUSELIER)
- Calendrier des Fêtes
- Renouvellement tiers sortant

RAPPORT ANNUEL

Cette assemblée générale a été ouverte par le Président Claude PAQUER en présence des représentants des parents d'élèves, des enseignants et d'une trentaine d'Amicalistes.

Un bref rappel a été fait des buts de l'amicale laïque :

- défendre la laïcité de l'école publique
- mettre à la disposition de tous, des activités socio-éducatives et récréatives.

Durant cette année scolaire 93/94, diverses actions ont été entreprises pour lutter contre les attaques envers la laïcité avec la remise en cause de la LOI FALLOUX.

Des manifestations ont eu lieu auxquelles l'amicale laïque de Château Thébaud a participé. La laïcité de l'enseignement public doit être défendu tous les jours, à tous les niveaux. Dans la Loire Atlantique, 32 communes n'ont pas d'école publique. La taxe d'apprentissage favorise toujours l'enseignement privé (par élève, 632 F/public, 1558 F/privé sous contrat, 8377 F/privé hors contrat).

"L'enseignement public est fait pour donner un maximum de chance au droit à l'éducation, au savoir de tous les enfants de la République française, quelles que soient leurs origines et non pour façonner des individus au service du grand capital".

Au printemps, les jeunes ont infligé un camouflet à ces représentants du capital en les faisant reculer devant leur projet de SMIG jeunes, le trop fameux CIP.

L'amicale se félicite du maintien de la 6ème classe, mais condamne le fait qu'il ait fallu attendre une semaine après la rentrée pour que le 6ème poste d'enseignant soit pourvu.

Pour la fête de l'école, nous avons enregistré une bonne participation des parents d'élèves pour le montage et le démontage des stands, ce qui est encourageant. Ce qui l'est moins, c'est le laxisme latent dans la préparation et l'organisation. Un appel pressant a été fait auprès du bureau de parents d'élèves et des enseignants pour qu'ils prennent véritablement en mains la préparation de la fête de l'école. L'amicale laïque étant là pour apporter son soutien et son expérience. La réussite de cette fête est avant tout le fer de lance des activités réalisées par la coopérative scolaire au bénéfice des enfants.

Nos relations avec la municipalité quelque peu tendues l'année dernière se sont améliorées. Certains points ont évolué dont l'entretien du sentier pédestre, mais nous restons vigilants.

Dominique BOURDON a présenté le rapport d'activités de l'Amicale laïque. Les diverses manifestations organisées ont connu un léger recul dans toutes les soirées, sauf la soirée JAZZ et le RALLYE TOURISTIQUE.

RAPPORT DES SECTIONS

Canoë Kayak

48 licenciés avec de bons résultats aussi bien chez les jeunes que chez les adultes. Les équipes de kayak polo ont connu quelques difficultés cette année mais elles sont prêtes à repartir du bon pied. Une animation d'été record (plus de 4000 personnes en 3 mois), le soleil était au rendez vous.

Cette année a vu l'aménagement d'une passe à canoë à Caffino avec la participation financière du club.

Piscine

Très bonne année, les 2 créneaux sont complets comme tous les années précédentes, pas de problèmes particuliers.

Randonnées Pédestres

Toujours un bon groupe de fidèles pour une dizaines de sorties, celles de VERTOU et VIEILLEVIGNE ont été les plus suivies. Les contacts avec la municipalité ont permis de clarifier la situation sur l'entretien du sentier de Château Thébaud. Affaire à suivre.

Club Photo

La principale activité du club est l'animation et l'initiation des élèves de CM de l'école publique au développement photo.

Volley Loisirs

Bonne participation avec 16 inscrits, mais malgré tout quelques difficultés à organiser des rencontres. Le changement de jour pour l'entraînement (lundi soir à la place de vendredi soir) pour la saison 94/95, n'a pas permis à tous les adhérents de renouveler leur adhésion, mais par contre l'effectif s'est rajeuni. Bon vent à cette jeune section.

BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE

Présentation par Michèle BASTARD des diverses réalisations faites par la coopérative. Les amicalistes présents ont pu juger du bon emploi des fonds recueillis lors des diverses manifestations (fête de l'école, vente du jus de pomme, dépôt de verre, mini marché etc..).

BILAN FINANCIER et BUDGET 1994/1995

Jacques FUSELIER a présenté le bilan financier avec beaucoup de clarté. Le budget 93/94 a été réalisé avec quelques glissements entre les postes. Le budget 94/95 a été adopté par l'assemblée.

Les commissaires aux comptes, Jean Pierre EVIN et Bernard LAVALLADE ont donné leur accord sur les comptes présentés. Ils ont souligné la clarté et la bonne tenue des livres de comptes. Félicitations à nos deux trésoriers, Jacques et Bernard.

L'assemblée a décidé de porter de 5.000 F à 10.000 F notre dépôt au fond de solidarité de la FAL.

SUBVENTION VOYAGES ETUDE

La subvention voyage étude est reconduite pour l'année 1994/1995 par l'A.G. Cette subvention est donnée à l'occasion d'une classe transplantée pour les enfants d'amicalistes (minimum 2 ans d'adhésion), fréquentant un collège ou un lycée public. Le montant de la dotation est de 2000 f avec un maximum par enfant porté à 200f.

RAPPEL : les imprimés sont à retirer chez Claude PAQUER. La date limite d'enregistrement est fixée au 31 mars 1995 pour décision au CA d'avril.

CALENDRIER DES FETES

Vendredi 16 décembre 1994	Fête de Noël
Samedi 21 janvier 1995	Soirée Loto
Samedi 18 mars 1995	Dîner dansant
Week end 22 - 23 avril 1995	Sortie pédestre à GROIX
Samedi 24 juin 1995	Fête de l'école
Entre le 23 avril et le 21 mai 1995	Rallye
13 mai 1995	Soirée cabaret

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Cette année encore il y a un poste de membre du CA qui n'a pas pu être attribué faute de candidat. Cette situation n'est pas en soi catastrophique, mais elle est tout de même regrettable. Marylène FUSELIER, Jacques FUSELIER, Michel MERLET et Claude PAQUER, candidats sortants acceptent de se représenter. Michèle BASTARD et Jean Michel ROBUCHON candidats nouveaux sont élus.

Rappel : le conseil d'administration se réunit, en règle générale, le 2ème lundi de chaque mois à 20 h 30 soit à l'école (en hiver), soit au local Marcel CANONNET (aux beaux jours). Chaque amicaliste peut y participer.

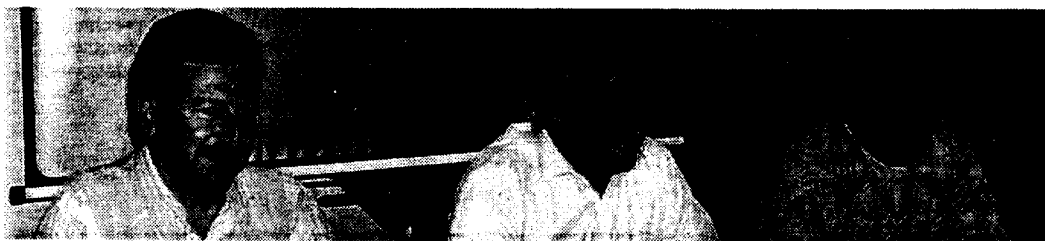
La séance est levée à 23 h et le verre de l'amitié clôture cette séance.

Vu le Président de l'Amicale Laïque

Claude PAQUER

Château-Thébaud

L'amicale laïque souhaite remotiver les parents
La fête de l'école, c'est l'affaire de tous



Le bureau (de gauche à droite) : Jacques Fuselier, trésorier ; Claude Paquer, président ; Dominique Bourdon, secrétaire.

C'est devant un auditoire réduit que s'est tenue l'assemblée générale de l'amicale laïque qui est forte pourtant de 238 adhérents, vendredi dernier à l'école publique.

Claude Paquer, son président, après avoir rappelé les buts de l'amicale tels qu'ils sont définis par les statuts déposés en novembre 80, précise : « Elle est ouverte à tous par le biais de ses activités sportives et d'éducation populaire (piscine, randonnée pédestre, club photo, canoë, kayak, volley loisir) » et ajoute : « Si les relations entre enseignants, parents des deux écoles et municipalité s'améliorent, les transports scolaires et les repas pris en commun y étant sans doute pour quelque chose, nous devons tout de même rester vigilants pour défendre l'école publique ».

Il a également souligné les difficultés de la rentrée scolaire à Château-Thébaud : « L'école a fonctionné pendant une semaine à cinq classes alors que tous les

éléments étaient à l'académie, avant la rentrée, pour le maintien de la sixième classe ».

Déçue par celle de 94, il a rappelé que sa préparation incombe aux enseignants, aux parents et aux amicalistes. Il faut que chacun prenne ses responsabilités et comprenne que sa réussite est celle des activités de la coopérative scolaire. Des idées nouvelles sont nécessaires.

Dominique Bourdon a fait ensuite le compte rendu des manifestations dont la création d'un rallye touristique. Les sections ont commenté leurs activités.

Le canoë-kayak avec 4 274 personnes reçues et 1 254 canoës distribués pendant les trois mois d'été est satisfait. 107 personnes sont inscrites dans les deux créneaux horaires de la piscine et 33 séances ont été assurées. Année de transition pour le volley loisirs qui voit une fluctuation de ses effectifs et créneaux horaires et connaît des problèmes d'entraîneur.

Tout le monde, amicaliste ou non, peut participer aux randonnées pédestres. Les sentiers de Château-Thébaud ne sont pas en-

tretenus malgré les engagements pris par la municipalité et la liaison Remouillé-Vertou n'est pas possible de ce fait.

L'activité du club photo n'a pas encore pu démarrer par manque de chauffage du local, sa minuterie provoque des problèmes de maintien en température des bains et perturbe le fonctionnement.

Un bon compte rendu financier est ensuite fait par Jacques Fuselier, trésorier, qui fait apparaître un bilan légèrement inférieur au précédent.

Dominique Bourdon présente le calendrier 94-95 : le 16 décembre, arbre de Noël ; le 21 janvier, loto ; le 18 mars, dîner dansant ; le 13 mai, soirée cabaret avec Christine Helya et la chorale du Moulin ; le 26 juin, fête de l'école à Caffino ; un rallye dont la date reste à définir (appel est lancé aux organisateurs volontaires).

L'élection du tiers sortant voit l'élection de Jean-Michel Robuchon et Michel Bastard avec un premier blanc dans l'effectif du bureau. La réunion du CA a lieu le deuxième jeudi de chaque mois.